



4, Grande Rue
72190- NEUVILLE SURSARTHE
TEL : 02 43 25 3097

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 FEVRIER 2018 A 20 HEURES

Le Vingt Février deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Christophe FURET, Madame Florence THISE, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Yves SECHET, Monsieur Gérard SIDOT, Monsieur Jean Claude ESNAULT, Monsieur Alain JOUSSE, Monsieur Paul DOUILLARD, Monsieur Philippe LANGELLO, Madame Véronique JULIENNE, Madame Sylvie DUCHESNES, Madame Catherine CAPLAIN, Madame Catherine CHEDANE.

EXCUSES ET ABSENT : Monsieur Jean FARCY qui donne pouvoir à Madame Véronique CANTIN, Madame Sylvie LEFEUVRE qui donne pouvoir à Madame Florence THISE, Madame Virginie DURAND qui donne pouvoir à Madame Claudette BOUSSION, Madame Christelle YVARD, Monsieur Aurélien BOURGAULT.

1^{ère} commission :

**Rapporteur : Monsieur Jean FARCY,
FINANCES ET URBANISME**

Monsieur FARCY étant absent, c'est Madame le Maire qui présente les dossiers de la première commission.

Dossier PLU (Plan Local d'Urbanisme) : Compte Rendu de la réunion Publique

La réunion publique relative à la présentation du PADD a eu lieu le 2 février dans la salle polyvalente Armand Bourillon. Et a réuni près de 100 participants. Le débat fut intéressant et a permis de nombreux échanges. Il a été rappelé que la collectivité n'a pas tous les pouvoirs de décision mais est contraint par les règlements du SCOT, et différentes législations : lois Grenelle, Allur et loi Macron. Malgré toutes les contraintes, la commune de Neuville sur Sarthe veut préserver les zones agricoles et les zones naturelles.

Le P.P.A.D (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été validé en conseil et Madame le Maire réaffirme que le Conseil municipal à l'unanimité souhaite fermement voir retenue une densité 14 Logements à l'hectare.

Neuville sur Sarthe se veut exemplaire mais différent

Nuisances LGV

Une réunion s'est tenue à Neuville sur Sarthe le 9 Février et a rassemblé 90 personnes.

Il faut continuer la mobilisation et la commune s'inscrit dans une démarche de soutien dans celles entreprises à ce jour ;

- ✚ Un soutien de la Commune pour adhérer à l'Association qui se met en place au titre des collectivités.
- ✚ Un soutien à l'Association des administrés et adhérents volontaires au titre du CRI72 par la mise à disposition de différents moyens logistiques (photocopies, disposition de salles)

De ce fait madame le Maire propose aux membres du Conseil de voter une subvention pour l'adhésion à l'association des maires qui va se créer à cet effet. La somme sera précisée au moment de l'attribution des subventions.

Cette proposition est soumise au vote.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame le Maire souligne le mauvais état de la ligne TER Le Mans Alençon, qui du fait de la dangerosité de certains secteurs entraîne des prolongations de parcours et donc une moindre fréquentation.

Des manifestations mobilisatrices sont organisées pour faire pression pour le maintien de cette ligne et une remise en état des voies.

Il est nécessaire d'y associer les élus et les habitants des communes concernées d'autant plus que d'autres arrêts étaient prévus.




2^{ème} commission :

Rapporteur : Madame Claudette BOUSSION
BATIMENTS SPORTS

Compte Rendu de la Commission

Le bilan des activités au sein des Associations est satisfaisant, mais il est à noter que toutes les associations peinent à recruter des bénévoles qui veulent bien s'investir dans les bureaux des associations.

Pour les perspectives budgétaires envers les associations :

 Football	Carrelage de la Buvette
 Wasa	Demande de tapis
 Judo	Demande de tapis de Chute

IL sera demandé à ces associations de prévoir le stockage de ces matériels.

Désamiantage et Démolitions.

L'entreprise retenue pour réaliser le désamiantage, la démolition et la pose de palissades pour clôturer l'espace du centre bourg est l'Entreprise DIVARE.

Ces travaux seront réalisés après la dépose des compteurs par ENEDIS c'est-à-dire pour le mois de mai au plus tard.

Quant à la classe Scan les travaux interviendront dès qu'elle sera libérée.

Affectation de locaux pour stockage

Dans le cadre de la démolition de la classe SCAN, il sera demandé aux présidents des associations suivantes : Association des Parents d'Elèves, Familles Rurales et A.S.L de procéder au tri des matériels entreposés dans cette classe scan. Un courrier leur sera adressé pour une réunion avec Madame le Maire pour envisager leur relocalisation.

Questions Diverses

Don du Sang le 8 Mars à la salle Polyvalente Armand Bourillon

Travaux d'enduit extérieur sur la remise de l'épicerie.




Récupération de certains éléments dans le cadre de la démolition du Four à pain pour les replacer ultérieurement.

Local pour les ordures ménagères du restaurant « les Crins Dorés » à restituer conformément aux engagements pris.

3^{ème} Commission

Rapporteur : Monsieur Yves SECHET
VOIRIE- ESPACES VERTS- ENVIRONNEMENT

Monsieur Yves SECHET fait le point sur les travaux de plantations qui sont en cours :
Il s'agit des plantations sur les secteurs des ;

-  Sillons
-  La MAM
-  La Trugalle

La signalétique est en place dans le secteur des Aillandes et sur la commune le reste des panneaux est en cours de pose.

Monsieur SECHET demande à ce que le stationnement sur la place de l'Eglise soit revu car de plus en plus de véhicules stationnent sur cette place alors que le parking est à côté.

Monsieur SECHET précise qu'il attend différents devis pour concrétiser son budget.

4^{ème} Commission

Rapporteur : Madame Florence THISE
Affaires Sociales, Affaires Scolaires et Personnels

Informations sur les personnels

Madame THISE rappelle les situations de maladie Longue durée qui concernent 2 agents. La situation est un peu différente mais néanmoins a des conséquences financières pour la collectivité.

De plus cette situation ne permet pas de recrutements stables puisque ces personnels sont présents au tableau des emplois permanents de la commune.

Madame THISE travaille aussi à une maîtrise plus efficace pour la gestion des personnels dans les différents bâtiments. Ainsi il sera proposé à certains agents d'être le responsable du pôle dans chaque bâtiment.

Epicerie Solidaire

Madame THISE rappelle aux membres du Conseil qu'une épicerie solidaire, gérée par la Maison des projets centre social de la Communauté de Communes a été ouverte à Ballon. Elle sera désormais accessible à tous les CCAS des communes de la Communauté de Communes « Maine Cœur de Sarthe ».

Chaque famille bénéficiaire doit faire un dossier et pour cela est accompagnée de l'assistante sociale du secteur.

Ce fonctionnement est justifié car il s'agit d'une démarche ciblée : en effet les bénéficiaires se rendent dans cette épicerie solidaire pour effectuer et payer leurs achats mais aussi apprendre à gérer le budget qui leur est alloué.

Cette démarche doit favoriser un retour vers la prise en charge par l'individu lui-même, une reconnaissance à acquérir puisque cette démarche n'est pas un assistantat.

Pour ce faire et pour cette année 2018 la cotisation est de 0,40 € par habitant, mais la Communauté de communes propose de modifier ses statuts et notamment son article 4 pour permettre la prise en charge financière par la Communauté de Communes « Maine Cœur de Sarthe ».

Après en avoir discuté, Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts.






Cette proposition est soumise au vote.
Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Madame THISE informe les membres du Conseil de la réunion organisée par L'APEN sur l'utilisation des Ecrans le Mercredi 21 Février à 18 h 30.

5^{ème} commission :





Rapporteur : Monsieur Christophe FURET
Relatons Extérieures

Quelques dates :

 1 er Avril	Chasse aux œufs
 8 Mai	Cérémonie aux monuments aux morts et repas des Anciens combattants
 2 Juin	Les sentiers Gourmands
 12 Juin	Neuille dans la Course
 20,21 et 22 Juillet	Les trois jours de Neuville

Pour les sentiers gourmands une commission a lieu le 22 Mars 2018.

Actuellement Monsieur FURET recherche un responsable pour chaque circuit :

-  5 Kilomètres
-  9 Kilomètres
-  15 Kilomètres
-  19 Kilomètres

Le Vin d'honneur est à 18 h 30, suivi du repas à la salle polyvalente le 2 Juin au prix de 13,50 €uro par personne.

Il faudra aussi assurer le service.

L'autre grande Manifestation est « Neuville dans la Course » qui se prépare, Monsieur FURET souhaitant réserver la primeur des détails à sa commission.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour,
Madame le Maire lève la séance à 22 heures.15

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==